

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1112<sup>e</sup> séance, tenue le mardi 25 juin 2019, par consultation écrite

---

ONT RÉPONDU : la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, M<sup>me</sup> Michèle Brochu; la vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, Mme Claude Mailhot ; les doyens : M. Jean-Marc Charron, Mme Francine Ducharme, Mme Hélène Boisjoly ; Mme Lyne Lalonde, Mme Pascale Lefrançois, M. Réjean Hébert ; le représentant de l'École Polytechnique, M. Yves Boudreault ; le représentant de l'École HEC Montréal, M. François Bellavance ; des membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M. Martin Caillé, M. Pierre Bissonnette ; des membres diplômés : M. Robin Mercier-Villeneuve, M. Guy Gibeau

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Mme Louise Béliveau

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Danielle Salvail

---

CE-1112-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit :

1. Ordre du jour
2. Rapport de la Sous-commission des études supérieures
  - 2.1. École Polytechnique — Département de mathématiques et de génie industriel
    - Création du Microprogramme *Industrie 4.0*

CE-1112-2 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

CE-1112-2.1 École Polytechnique  
Département de mathématiques et de génie industriel  
- Création du Microprogramme *Industrie 4.0*  
2019-A0033-1112-709

---

La proposition de la création d'un Microprogramme *Industrie 4.0* veut constituer une offre de formation dans ce domaine correspondant à une facette importante de la transformation numérique des sociétés modernes, par l'application d'un ensemble de technologies, de concepts et de principes de conception menant à l'émergence de chaînes de valeur adaptatives et coopératives pour la prise de décision en temps réel, grâce au numérique et à l'intégration des systèmes organisationnels, physiques et humains des industries concernées. Considérant le courant important pour l'implantation de tels systèmes dans les industries, l'offre de formation proposée vient constituer une valeur ajoutée pour plusieurs domaines de formation et de pratique, et s'appuie sur une expertise déjà existante en MAGil à l'École Polytechnique, donnant à celle-ci une opportunité de rayonnement quant à ces enjeux et défis transformationnels du monde industriel. Donnant accès à l'obtention d'une attestation d'études supérieures en *Industrie 4.0*, le Microprogramme comporte 12 crédits, répartis selon 3 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours au choix. Son implantation est prévue au trimestre d'automne 2019. La présentation du projet est consignée au document 2019-A0033-1112-709.

Au terme de la période de la consultation écrite, et considérant les réponses reçues, la Commission des études a convenu de l'approbation du projet présenté. Deux abstentions sont inscrites.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création du Microprogramme *Industrie 4.0*, au Département de mathématiques et de génie industriel de l'École Polytechnique, conformément au document 2019-A0033-1112-709.

Adopté tel que présenté, à l'unanimité, le 15 octobre 2019 – délibération CE-1113-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Louise Béliveau

Alexandre Chabot